



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20211001-DEC-AG-21-096-AU  
Date de télétransmission : 06/10/2021  
Date de réception préfecture : 06/10/2021

---

**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

Décision du 1<sup>er</sup> octobre 2021

**DECISION DU PRESIDENT DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA  
PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

---

**OBJET : Travaux de branchement réseau assainissement - COSEC Pepito FERETTI.**

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes en matière de commande publique :

En matière de travaux :

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur au seuil relatif au contrôle de légalité défini par décret (214 000 € HT à ce jour) ;

Décision du 1<sup>er</sup> octobre 2021

**OBJET : Travaux de branchement réseau assainissement – Cosec Pepito FERETTI.**

Vu le devis n°1047 de la Régie Les Eaux du Pays Bastiais « ACQUA PUBLICA », sise 20291 BASTIA (Siret : 81296261100024), concernant la réalisation de travaux de branchement du Cosec Pepito FERETTI au réseau d'assainissement, pour un montant de 3 492,80 € HT ;

**APPROUVE**

Le devis n°1047 de la Régie Les Eaux du Pays Bastiais « ACQUA PUBLICA », sise 20291 BASTIA (Siret : 81296261100024), concernant la réalisation de travaux de branchement au réseau d'assainissement du Cosec Pepito FERETTI, pour un montant de 3 492,80 € HT ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia, chapitre 21 OP 3013 ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



**LE PRESIDENT**

  
Louis POZZO DI BORGIO



*Cette décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification*